

AUDIT SUR LA PRISE EN CHARGE DU TRAITEMENT PERSONNEL DE PATIENTS EN CHIRURGIE OTHOPÉDIQUE

Ménager A., Merlo L., Fourest G., Feler C., Fombeur P. CH Dreux, 44 avenue Kennedy - BP 69 - 28102 DREUX CEDEX

Contexte et objectif: Lors d'une hospitalisation, l'ensemble du traitement doit être fourni aux patients, y compris son traitement personnel (TP). L'infirmière (IDE) est responsable de leur administration sauf si le médecin autorise une gestion autonome. Cet audit a pour objectif de vérifier si la procédure de gestion du TP des patients hospitalisés est bien appliquée dans le service de chirurgie orthopédique.

Matériel et Méthode: L'audit s'est déroulé sur une période deux mois. Seules les hospitalisations programmées étaient concernées. Du lundi au vendredi, l'interne en pharmacie s'est rendu dans le service de chirurgie orthopédique avec la grille d'audit (Figure 1) pour noter notamment :

- Les traitements d'entrée
- Les prescriptions pré-opératoires du chirurgien
- Les prescriptions post-opératoires de l'anesthésiste.

Résultats:

34 patients inclus (dont 7 sans TP à l'entrée)

Cet audit a montré que :

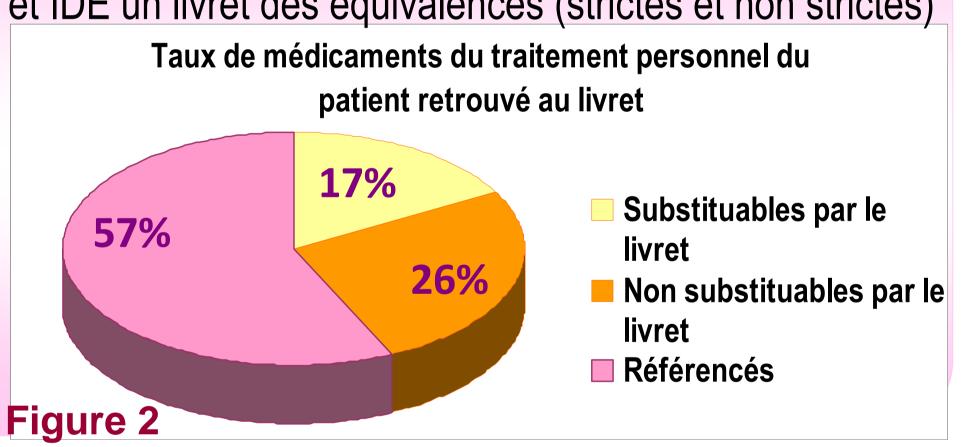
- 100% des TP étaient <u>retranscrits par l'IDE</u> sur le plan de soins
- 100% des patients géraient seuls leur TP
- 86% des patients avaient apporté leur ordonnance de ville
- 95% des patients avaient apporté leur TP
- Seul 1/3 des patients se souvenaient qu'en consultation d'anesthésie il leur avait été demandé d'apporter leurs ordonnances et leur TP

Le traitement personnel est-il disponible ou substituable?

La pharmacie met à disposition des prescripteurs et IDE un livret des équivalences (strictes et non strictes)

 Plus de la moitié des médicaments du TP des patients sont référencés

 Seuls 1/4 des médicaments ne sont ni référencés ni dans le livret des équivalences



i a-t-il été demandé de rapporter son ordonnance :

Oui Non Ne sait plus

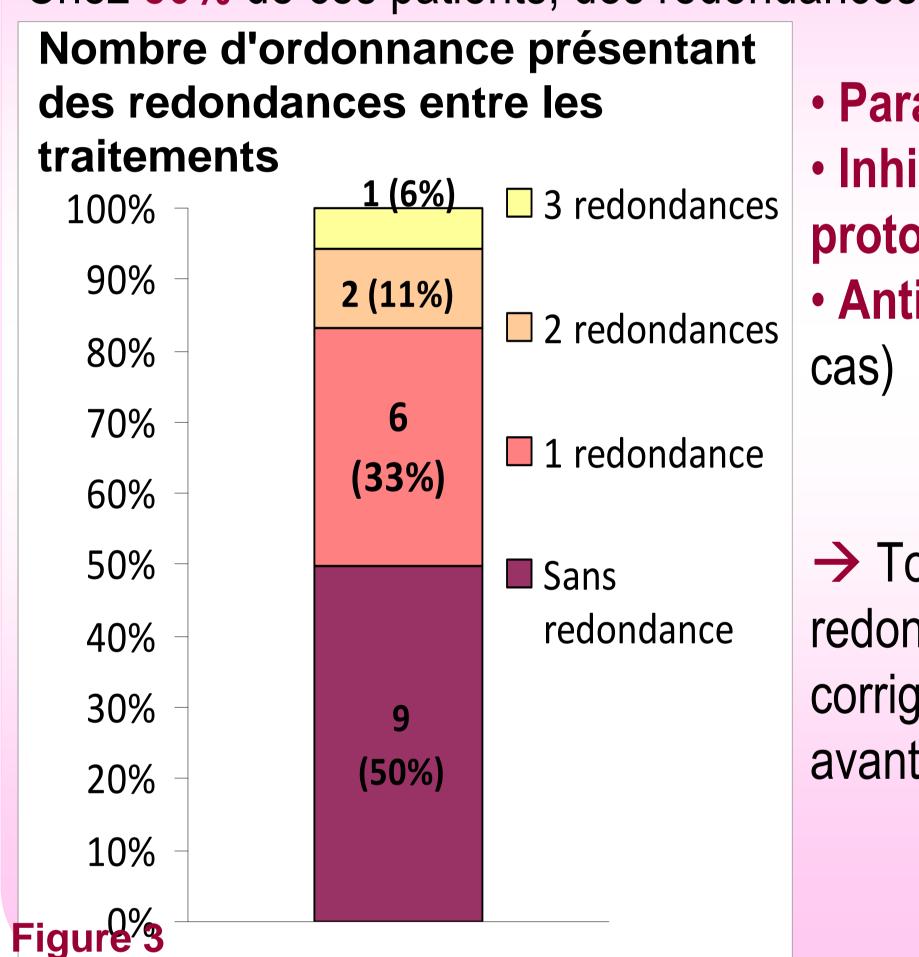
itements à la sortie du bloc :

dicament Dosage Posologie Substitution disponible (SB)

Figure 1 : Grille d'audit

Redondances entre les prescriptions (TP à l'entrée, préoperatoires, post-opératoires retrouvés pour 18/27 patients).

Chez 50% de ces patients, des redondances ont été retrouvées :



- Paracétamol (7 cas)
- Inhibiteur de pompe à proton (4 cas)
 Anti-inflammatoire (2
- Anti-inflammatoire (2 cas)
- Toutes ces redondances ont été corrigées par les IDE avant administration

Discussion: Afin de permettre l'application de la procédure, plusieurs actions correctives ont été mises en place

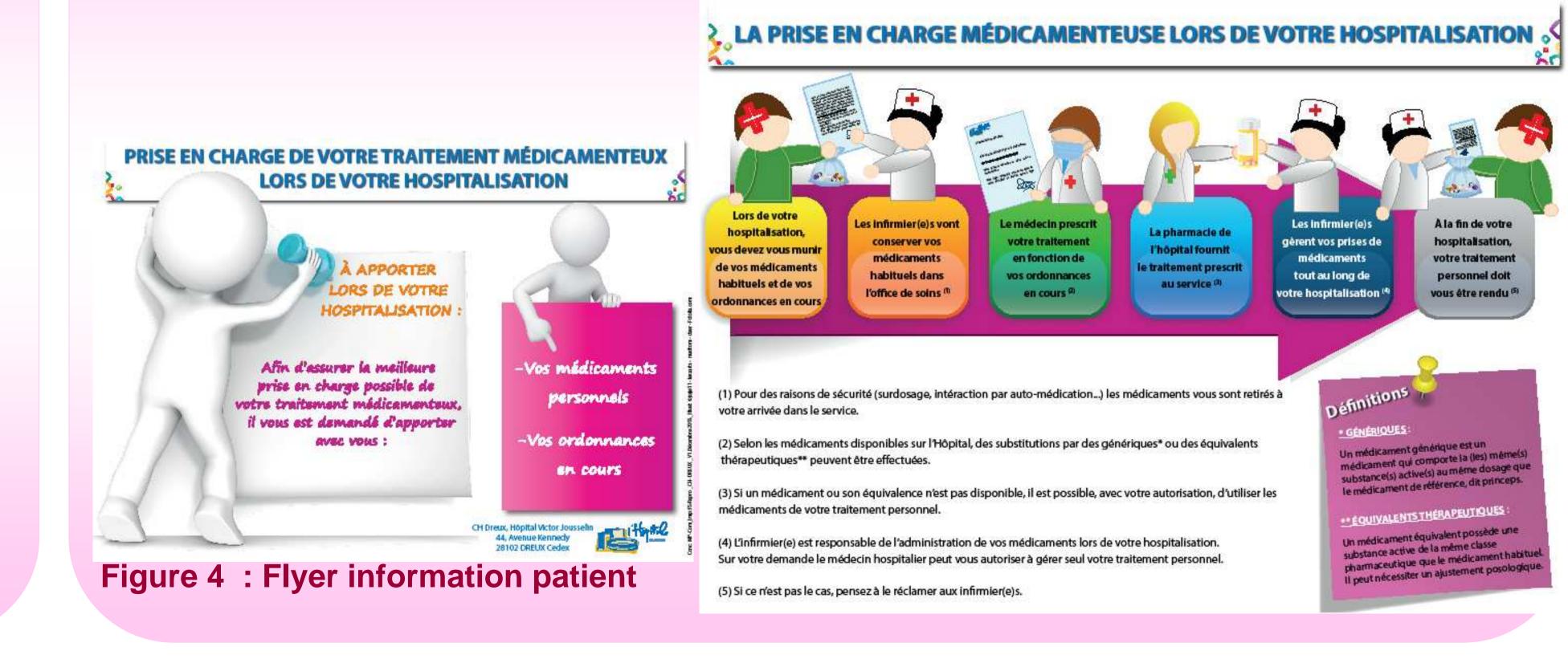
Mise en place <u>d'un circuit de prescription</u> pour les patients entrants en chirurgie orthopédique :

Du lundi au vendredi,

- Le pharmacien se rend dans l'unité de soins, analyse les prescription (dont le TP) et émet des propositions de substitution sur un document type.
- Le médecin anesthésiste de garde est contacté pour faire la prescription
- L'IDE passe sa commande à la PUI en fonction de la prescription.

Réalisation d'un flyer d'information à destination du patient :

- Il expliquer le circuit de sa prise en charge médicamenteuse
- Il est inséré dans le livret d'accueil du patient et distribué en consultation d'anesthésie.



Conclusion: Cet audit montre que la rédaction et la diffusion d'une procédure ne sont pas suffisantes et qu'il faut accompagner sa mise en place pour s'assurer de son application.